



Sud-Est Vin Bio APPEL À ADHÉSION 2020

L'Association Interprofessionnelle des Vins Biologiques du Sud-Est de la France

Avignon, le 12/06/2020

Chers/chères collègues vignerons(nes) bio, chers collègues metteurs en marché,

Nous ignorons encore tous les impacts de la crise exceptionnelle que nous traversons. Une chose est sûre, les fondamentaux de notre association trouvent en ces moments troublés encore plus de sens. Nous avons tous intérêt à défendre notre mode de vie et de production, pour canaliser et accompagner au mieux les nouveaux opérateurs qui s'engagent dans la viticulture Bio. Nos instances dirigeantes, qui se fixent pour objectif un fort développement de la Bio, n'écourent pas nos alarmes (lissage des doses de Cuivre, recherche d'alternatives au Cuivre, etc).

Nous allons entrer dans une zone de turbulence économique, avec de fortes disparités entre les secteurs conventionnels et Bio. Plus que jamais, nous devons être nombreux dans notre association pour continuer à organiser durablement le développement de la viticulture Bio du Sud-Est de la France.

Nous comptons sur vous,

Denis Guthmuller
Président de Sud-Est Vin Bio

Le quart Sud-Est de la France est aujourd'hui **la deuxième région productrice de Vins Bio** avec près de **1 300 producteurs** pour une surface de vignes de plus de **25 000 ha** soit 20% du vignoble régional.

L'importance de cette grande région (27% de la viticulture Bio nationale) et les nombreux chantiers de développement de la viticulture biologique nous ont conduit à créer **Sud-Est Vin Bio**.

Sud-Est Vin Bio a pour mission de représenter l'ensemble des productions de vins Bio AOP, IGP ou Vin de France en regroupant à la fois les **producteurs** et les **metteurs en marché** dans un lieu d'échange et de concertation bénéfique à tous les acteurs de la filière. L'idée est aussi de mutualiser les moyens d'action avec **SudVinBio** afin d'éviter la multiplication des structures administratives.

Nos objectifs et nos valeurs :

- **Consolider une filière viticole Bio durable en réunissant les producteurs et les metteurs en marché Bio** (données économiques, production, commercialisation...)
- **Promouvoir et accompagner la viticulture Bio dans notre bassin** (réunions techniques, relance et accompagnement des conversions...)
- **Défendre et représenter les intérêts des adhérents** (représentation auprès des structures régionales et nationales, sujets techniques, dosage de cuivre, mixité...)

Dès cette année, nous vous proposons les services suivants :

- **Réunions sur la situation du marché** (après les vendanges 2020)
- **Réunions sur les questions techniques (viti et oeno)** afin d'échanger des informations et prioriser les chantiers
- **Accès au Guide des Vins Bio de SudVinBio**, répertoriant les cahiers des charges bio français et à l'export, les procédés autorisés et interdits ainsi que les produits disponibles sur le marché

- **Accès, sous conditions, au logo CAB**, pour la valorisation des vins en conversion vers l'agriculture biologique (plus d'informations auprès de Valérie Pladeau – valerie.pladeau@sudvinbio.com)
- **Accès prioritaire au salon Millésime Bio 2021**, en accord avec SudVinBio (**valable dans la limite des places allouées à l'association et pour une inscription avant le 31.07.20**)

Des services optionnels seront proposés tels qu'accompagnement à la conversion, support en cas de litige...

Les montants des cotisations fixés pour 2020 par l'AG sont les suivants (non-assujettis à la TVA) :

100€ pour une cave particulière,

250€ pour une cave coopérative,

350€ pour une structure de négoce.

Pour adhérer, il vous suffit de :

- 1- imprimer et compléter le bulletin d'adhésion et le tableau des volumes ci-joints
- 2- scanner tous les documents demandés
- 3- les envoyer **par mail** à contact@sudestvinbio.fr
- 4- régler votre cotisation par virement ou par chèque.

Nous vous rappelons ce que prévoient nos statuts pour qu'un producteur ou un metteur en marché puisse adhérer à l'association :

« Il est nécessaire d'avoir une activité économique viticole ou vinicole certifiée dans le cadre du règlement européen des produits biologiques et d'être agréé par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes présentées.

Pour être membre il est nécessaire d'être à jour de la cotisation. La durée d'adhésion est annuelle.

Les opérateurs souhaitant adhérer à **SUD-EST VIN BIO** sont admis à partir de la première année de conversion.

Les Unions de Coopératives adhèrent au collège metteurs en marché.

Pour adhérer à **SUD-EST VIN BIO** et pour les deux collèges, il faut que le siège social de l'entreprise adhérente soit situé dans la Région Provence Alpes Côtes d'Azur ou Auvergne-Rhône-Alpes (départements Alpes de Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84), Ardèche (07), Drôme (26), et pour partie l'Isère (38)(Ouest), la Loire (42) (Est) et le Rhône (69) (au sud de Lyon))

Par décision du Conseil d'Administration, des metteurs en marché dont le siège social est situé en dehors de l'aire ci-dessus définie, peuvent adhérer s'ils ont des activités sur cette aire. »

Si vous souhaitez connaître les statuts de Sud-Est Vin Bio, contactez-nous

Comptant sur votre implication dans la création de cet outil que nous voulons **au service de tous les vigneron bio**, nous restons à votre disposition pour vous donner plus de renseignements à cette adresse : contact@sudestvinbio.fr

Avec nos meilleurs sentiments,

Le conseil d'administration de **Sud-Est Vin Bio**,

Si vous souhaitez connaître la liste des membres du conseil, contactez-nous

Adresse postale provisoire

SUD-EST VIN BIO Bâtiment A8 - ZAC de Tournezy 2 – rue Simone Signoret 34070 Montpellier



L'Association Interprofessionnelle des Vins Biologiques du Sud-Est de la France

BULLETIN D'ADHÉSION SUD-EST VIN BIO 2020

A renvoyer par mail avec les autres documents scannés

Nom de domaine / Société : _____

Raison sociale : _____

Chiffre d'affaire TTC : inf 76 300 € 76 300 à 200 000 € 200 000 à 400 000 €
 400 000 à 600 000 € 600 000 à 800 000 € 800 000 à 1 million € sup 1 million €

N° TVA : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Site web :

Début conversion vers l'AB (C1) (mm/aa) : _____ Organisme certificateur : _____

Biodynamie : oui non Autres certifications (HVE, Bee friendly ...) : _____

Vous souhaitez adhérer en tant que : Producteur Cave coopérative Négociant
(Attention : en cas de participation à Millésime Bio, merci d'adhérer sous le même statut. Avec une adhésion sous le statut producteur, il sera interdit de présenter des vins issus d'une activité de négoce.)

CONTACTS : Afin de mieux cibler notre communication au sein de votre entreprise, nous vous conseillons de bien remplir la partie suivante :

Contact général :

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tel : _____

E mail : _____

Contact commercial :

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tel : _____

E mail : _____

Contact technique chai – qualité :

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tel : _____

E mail : _____

Contact technique vignoble :

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tel : _____

E mail : _____

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT :

- Bulletin d'adhésion
- Copie de votre déclaration de récolte pour 2019
- Copie de votre dernier certificat de conformité à l'agriculture biologique
- Tableau des volumes ci-joint

COTISATION

Tarifs adhésion 2020 (non-assujettis à la TVA) :

100€ pour une cave particulière,

250€ pour une cave coopérative,

350€ pour une structure de négoce

LE RÉGLEMENT DOIT SE FAIRE À RÉCEPTION DE NOTRE FACTURE, PAR VIREMENT OU PAR CHÈQUE.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CA ALPES-PROVENCE

Intitulé du Compte : **Assoc. SUD-EST VIN BIO**

Maison de l'Agriculture 97 chemin des Meinajaries Site Agroparc TSA 58 432 Montfavet 84140 AVIGNON

DOMICILIATION	Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
	11306	00084	48135446630	93

IBAN FR76 1130 6000 8448 1354 4663 093

Code BIC - Code swift: AGRIFRPP813

Fait à : _____

Date : _____

Signature :

Pour toute question, merci de contacter l'association

- par téléphone : **04 99 13 33 23**

- par mail : **contact@sudestvinbio.fr**

Adresse postale provisoire

SUD-EST VIN BIO Bâtiment A8 - ZAC de Tournezy 2 – rue Simone Signoret 34070 Montpellier

Nom du Domaine :

RECOLTE 2019	AB		2ème/3ème année de conversion C2		1ère année de conversion C1		Conventionnel	
	Surface (ha)	Volumes (hl)	Surface (ha)	Volumes (hl)	Surface (ha)	Volumes (hl)	Surface (ha)	Volumes (hl)
AOC/AOP (préciser ci-dessous appellation + couleur)	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
Vin de pays/IGP monocépage (préciser ci-dessous appellation + nom de cépage + couleur)	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
Vin de pays/IGP multicépage (préciser ci-dessous appellation + couleur)	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
Vin de table/Vin sans IG	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
Rouge	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
Rosé	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
Blanc	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl
TOTAL	ha	hl	ha	hl	ha	hl	ha	hl

Superficie totale en production (1+3+5+7) =	ha	← ← Ces sommes doivent correspondre à la déclaration de récolte
Volume total de vin produit (2+4+6+8) =	hl	